

# COMMUNE DE WUENHEIM

## INFORMATIONS AUX HABITANTS

JUIN 2017

### **① ACTUALITES**

#### BALAYAGE, RUE PRINCIPALE :

L'entreprise FloRIOM SPL Balayage procédera au balayage de la rue Principale, le **jeudi 15 juin 2017**.

Le stationnement dans cette rue sera interdit entre 9h et 13h.

Par ailleurs, pour améliorer l'efficacité de ce balayage, il est demandé aux riverains de procéder, si nécessaire, au désherbage des abords de leur propriété **avant le passage de la balayeuse**.

Merci pour votre précieuse collaboration !

#### FÊTE-DIEU ET ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 JUIN 2017 :

En considération de la procession de la FETE-DIEU, le stationnement des véhicules est interdit dans la rue Principale, à partir de l'embranchement de la rue des Jardins jusqu'à l'angle formé par la rue du Col Amic et la Montée de Thierenbach le **dimanche 18 juin 2017 entre 9h30 et 12h30** et la circulation sera momentanément interrompue au passage de la procession.

Ce même jour se déroulera le **scrutin des élections législatives à la mairie**. Pour éviter tout désagrément, il est préférable de limiter les déplacements lors du déroulement de la procession qui aura lieu entre 10h30 et 12h00, tout en sachant que le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 sans interruption.

Merci d'observer les consignes qui seront délivrées sur place aux heures de passage de la procession pour la sécurité de tous.

#### ECLAIRAGE PUBLIC DE NUIT :

A titre expérimental et dans un souci d'économie d'énergie, à l'instar de ce qui se pratique dans plusieurs communes du Département, **l'éclairage public sera éteint de nuit entre 0h et 4h du matin**, dès que les aménagements techniques auront été réalisés par Vialis (juin-juillet 2017).

## **MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL ANTI-DISSEMINATION DU CHIKUNGUNYA ET DE LA DENGUE DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN :**

La prolifération de moustiques dans le département du Haut-Rhin induit une nuisance pour la population et peut favoriser l'introduction dans le département de maladies à transmission vectorielle.

La Brigade Verte du Haut-Rhin est l'organisme de droit public qui a été désigné par le Conseil Départemental du Haut-Rhin pour procéder aux opérations de lutte contre les moustiques.

C'est ainsi que les agents de la Brigade Verte peuvent pénétrer du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 avec leurs matériels dans les propriétés publiques ou privées, même habitées, après que les propriétaires, locataires ou occupants à quel que titre que ce soit aient été avisé à temps, pour y entreprendre les actions de prospections et de traitements, les travaux et contrôles nécessaires prévus :

- par l'arrêté préfectoral du 12 février 2002 portant création de zones de lutte contre les moustiques dans le département du Haut-Rhin ;
- par l'arrêté préfectoral du 19 avril 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre du plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue pour l'ensemble du département du Haut-Rhin.

## **② INFORMATIONS UTILES**

### **COLLECTE DES BIODECHETS :**

La collecte des biodéchets du mardi 15 août 2017 **est avancée au lundi 14 août 2017**. Sortir les poubelles la veille.

## **③ DIVERS**

### **RADAR DISSUASIF DE VITESSE :**

Pour la période du **23/01/2017 au 29/03/2017**, le radar en place dans la rue de la Fonderie (sens entrant) donne la conclusion suivante :

2,57 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau de signalisation. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,17 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Les statistiques sont régulièrement transmises à la Gendarmerie Nationale.